

au prix de sacrifices énormes, sous forme de restrictions économiques et souvent de modifications considérables des habitudes sociales.

Le Canada a le privilège de faire partie de la vingtaine de pays riches qui sont capables d'ajouter aux ressources propres des nations en voie de développement leurs spécialistes et leur matériel. Son aide ainsi que celle des autres pays visent à fournir ce stimulant supplémentaire qui ne rendra pas inutiles les sacrifices du Tiers Monde.

Pourquoi une aide? En dehors des raisons purement altruistes — il n'est pas désagréable de penser que le Canada continuerait à aider ses parents pauvres de la communauté humaine même si personne d'autres ne le faisait — des motifs politiques et économiques puissants militent en faveur de la contribution au développement international. A l'instar de n'importe quelle autre nation, le Canada dépend de la clientèle des autres pays: il a besoin d'effectuer des échanges commerciaux avec eux, qu'ils reconnaissent sa souveraineté, qu'ils protègent les citoyens canadiens qui s'y trouvent et qu'ils l'appuient lorsque des questions vitales sont en jeu aux Nations Unies ou à des conférences comme celle qui a eu lieu dernièrement, à Stockholm, sur l'environnement.

Pour obtenir un tel appui, le Canada doit participer aux programmes internationaux, et notamment à la coopération pour le développement. En outre, comme Paul Hoffman, ancien administrateur du Programme de développement des Nations Unies, l'a dit, "Ce qui est bon pour le monde entier l'est pour le Canada". L'assistance canadienne au Tiers Monde produit, de plus, un effet secondaire: elle fait réaliser à l'économie de notre pays d'importants bénéfices, car la majorité des biens et services nécessaires aux projets financés par les capitaux canadiens sont achetés au Canada.

La coopération pour le développement ne consiste pas en une série de distributions à la légère à tout dignitaire en visite qui arbore un turban ou un sombrero. Il s'agit au contraire d'une activité très organisée, administrée de façon professionnelle et qui, étant donné qu'elle est financée par les deniers publics, est soigneusement dirigée, gérée et vérifiée sur le plan comptable. C'est l'Agence canadienne de développement international (ACDI), dont le président relève directement du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui est chargée d'appliquer le programme d'aide canadien. Son budget pour l'année financière 1972-1973 s'élève à 491 millions de dollars et son programme peut être divisé en huit grandes catégories: